

FICHE MÉDIA

Sujet : Création de Santé Québec	Coût : Aucun (transfert de budget du MSSS vers la nouvelle agence)
Résumé de la proposition : Création d'une agence dont le mandat sera de coordonner les opérations du réseau de la santé, de sorte que le ministère de la Santé et des Services sociaux puisse se concentrer sur les orientations stratégiques.	

Contexte et problématique

Au fil des ans, les qualificatifs n'ont pas manqué pour décrire les nombreuses déficiences de notre système de santé : « lourdeur paralysante du système de santé », « mastodonte bureaucratique », « trop gros à gérer », etc. Dans le même ordre d'idées, la Commissaire à la santé et au bien-être a écrit dans son rapport publié au début de l'année 2022 qu'il était nécessaire de procéder à une « transformation radicale de la gouvernance », invitant du même coup le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à se concentrer sur les orientations et à se retirer des opérations.

Ce constat d'une gouvernance déficiente au MSSS n'est pas nouveau. Déjà, le rapport de la Commission Clair, il y a de cela plus de 20 ans, et le rapport Castonguay en 2008 arrivaient aux mêmes conclusions. En 2021, c'était au tour de la Protectrice du citoyen de critiquer le système en raison des failles apparues pendant la première vague de la pandémie de COVID-19, notamment parce qu'il n'y avait pas de gestionnaires imputables dans les CHSLD.

Le Rapport Savoie, commandé à la sous-ministre du MSSS par le ministre Christian Dubé dans la foulée du Plan santé et déposé en juin, recommande la création d'une instance formelle de coordination et de supervision, afin d'optimiser l'accès aux soins de santé et aux services sociaux et d'en améliorer la fluidité. Cette nouvelle instance serait neutre, pleinement imputable, opérationnelle et orientée vers les résultats, tout en dégageant le MSSS des actions courantes du réseau de la santé et des services sociaux.

Dans un contexte où tous les experts s'entendent, il apparaît essentiel de décentraliser, de débureaucratiser et de mieux coordonner les efforts dans le système de santé, au bénéfice des employés et surtout des patients.

Proposition

Un gouvernement de la CAQ va créer une nouvelle agence, Santé Québec, afin de rendre le système de santé plus efficace, plus flexible et plus performant pour les patients et pour les employés. Cette agence sera responsable de la gestion des opérations et de la mise en œuvre du Plan santé dévoilé par le ministre Christian Dubé au printemps dernier, selon les orientations stratégiques dictées par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'agence Santé Québec aura pour mandat de fournir les soins et les services de santé en fonction des réalités régionales et locales. Son rôle sera opérationnel, centré sur les résultats et la satisfaction des patients. Elle visera aussi la mise en place d'un meilleur environnement de travail pour les employés du réseau.

Santé Québec devra entre autres :

- Coordonner l'ensemble du système de santé et des services sociaux;
- Déterminer le plan d'action opérationnel;
- Faire le suivi des cibles et s'assurer de l'atteinte des objectifs;
- S'assurer d'une meilleure coordination dans la mise en place et la réalisation des politiques et des grandes orientations fixées par le MSSS.

Santé Québec sera dirigée par un président-directeur général (PDG), une équipe de direction et un conseil d'administration exécutif. Quant aux établissements de santé, aux CISSS et aux CIUSSS, ils seront toujours dirigés par un PDG et un conseil d'administration qui rendront des comptes à la population. Ils continueront de s'assurer de répondre aux attentes et d'atteindre leurs objectifs, notamment ceux liés au budget, pour le plus grand bien des patients et des employés du réseau.

De son côté, la mission du MSSS sera recentrée sur les orientations stratégiques. Son rôle sera d'élaborer les politiques, d'établir les stratégies et de fixer les grands objectifs à atteindre, notamment ceux identifiés dans le Plan santé. L'agence et le ministère relèveront du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Il s'agit d'une évolution du réseau de la santé et des services sociaux pour qu'il soit plus efficace, performant, flexible et humain. Elle permettra de mieux définir les rôles et les responsabilités de chacun. Ainsi, la population sera en mesure de connaître exactement la qualité des soins et des services offerts, en plus de bénéficier d'un meilleur accès.

Informations complémentaires

La mise en place de cette nouvelle agence s’amorcera par le dépôt d’un projet de loi à l’automne 2022. Elle devrait entrer en fonction de façon graduelle d’ici 2024.

Il est prévu que cette opération soit pratiquement à coût nul, puisque les sommes requises seront transférées du budget actuel du MSSS vers la nouvelle structure. Il pourrait cependant y avoir certaines dépenses reliées à l’embauche de nouvelles ressources et à l’aménagement de locaux.

Comme pour les autres agences ou sociétés d’État, le PDG et le conseil d’administration seront imputables devant l’Assemblée nationale et devront procéder à une reddition de compte devant les parlementaires. Le PDG, les membres du CA ainsi que les PDG des CISSS, des CIUSSS et des établissements de santé seront nommés par le conseil des ministres.

Quelque 1300 postes de gestionnaires ont été abolis à la suite de la réforme de l’ancien ministre de la Santé, Gaétan Barrette, faisant en sorte que plusieurs établissements n’avaient souvent aucun gestionnaire imputable et décisionnel, notamment dans les CHSLD, comme on l’a vu lors de la première vague de la pandémie de COVID-19. La Coalition Avenir Québec a déjà entrepris l’embauche de 150 à 200 gestionnaires de proximité. Ces derniers travailleront directement dans les établissements, selon les besoins et les réalités locales. Une somme de 40 M\$ est allouée à cette fin. L’objectif est de rapprocher les gestionnaires des employés, une demande maintes fois formulée par les travailleurs.